

FICHE POSTE	
DENOMINATION DU POSTE	CHEF DE LA DIVISION PETITS BARRAGES ET OUVRAGES DE PROTECTION
MISSIONS	<p>Le chef de la Division Petits Barrages et Ouvrages de Protection supervise et anime les activités des services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service Suivi des Travaux des Petits Barrages ; - Service Suivi des Travaux de Protection Contre les Inondations ; - Service Assistance technique ; - Service Gestion des Chantiers (SEGMA). <p>Il assure également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La préparation et le suivi de l'exécution de la loi de finance liée à la réalisation des petits barrages et ouvrages de protection ; - la programmation et le suivi des études d'exécution et de contrôle de qualité des travaux des petits barrages et ouvrages de protection; - L'assistance technique aux chantiers de construction des petits barrages et ouvrages de protection ; - L'assistance aux aménagements des petits barrages et ouvrages de protection au niveau du contrôle de qualité et suivi des travaux et le traitement des réclamations des entreprises ; - Coordination avec les autres divisions de la DAH en ce qui concerne l'exécution des travaux ; - Préparation des rapports d'avancement des travaux et leur situation comptable ; - Programmation et participation aux réunions de coordination des chantiers des petits barrages et ouvrages de protection.
EMPLOI DE RATTACHEMENT	DIRECTION DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES
FORMATION DE BASE	INGENIEUR D'ETAT
COMPETENCES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> - Des compétences dans les domaines de génie civil, de géologie ou d'hydraulique. - Des compétences dans le domaine de réalisation des barrages ; - Une expérience dans la gestion des projets ; - Une expérience dans la gestion des marchés ;